

Image not found or type unknown



Un propriétaire a t il le droit de venir photographier un apparte

Par **foisou**, le **04/09/2012** à **22:15**

Bonjour,rnla propriétaire de l'appartement que nous louons vient de décéder; son petit fils, futur héritier, souhaite visiter, soit, mais surtout prendre en photos tout notre appartement; pour voir son état, m'a t il répondu. En a t il Le droit? notre bail court encore au moins pour 2 ans et demi(renouvellement fin février 2012); nous l'occupons depuis 15 ans.rnmerci de votre réponse

Par **edith1034**, le **05/09/2012** à **06:46**

vous êtes locataire , c'est chez vous il n'a pas à photographier chez vous sans votre accordrnnpour tout savoir sur le bailrnhttp://www.fbls.net/contratslocation.htm

Par **Lag0**, le **05/09/2012** à **07:56**

Bonjour,rnEffectivement, vous n'avez aucune obligation de laisser visiter le logement par l'héritier et encore moins donc de le laisser prendre des photos.rnCeci ne peut se faire que dans le cadre "amiable", donc vous décidez de ce que vous voulez laisser faire.